

Le Journal

#513

novembre 2023

CARITAS Genève

3 Thema
Les « permis B »
perdus dans
la jungle
administrative

8 Solidarité
Soutenez les situations
urgentes du Service
de l'Action sociale de Caritas

11 Agenda
Les rendez-vous à ne pas
manquer

Impressum
Rédactrice responsable
Sophie Buchs
Rédaction
Mario Togni
Sévane Haroutunian
Publicité
Roseline Lörtscher
Graphisme
Giganto.ch
Impression
Atar Roto Presse SA
Tirage
14'682 exemplaires
Fondé en 1954
par Mgr Paul Bouvier
Prix de l'abonnement 12.-
Périodicité : 2 fois/an
Envois non distribués à
retourner à :
Caritas Genève
Case postale 75
1211 Genève 4

Edito



Sophie Buchs
Directrice de Caritas Genève

Exister, enfin !

Chères lectrices, chers lecteurs,

En février dernier, toutes les personnes réunies à l'Université pour la présentation de l'étude « Parchemins »* ont écouté avec émotion des témoignages courageux. Je me souviens en particulier de ce qu'a dit une femme sur sa sortie de la clandestinité. Pour elle, avoir un permis de séjour était comme sortir d'une boîte. Elle était enfermée dans son quotidien et enfin, elle pouvait exister, avoir des projets, des rêves. Une autre femme a dit que ce permis lui permettait de voir ses enfants sourire.

À Caritas Genève, mes collègues juristes et assistant-e-s sociaux-ales accompagnent de nombreuses personnes chaque année sur ce chemin. S'ils sont les témoins privilégiés de la joie et du soulagement que provoque l'arrivée d'un permis de séjour, ils savent combien ce droit d'exister s'accompagne de devoirs administratifs lourds. Ils ont donc imaginé et mis en place depuis 2022 un dispositif permettant d'accompagner ces personnes vers l'autonomie administrative.

Cet accompagnement n'est pas anodin, car il est un exemple parfait d'un projet créé par des personnes de terrain en lien avec un besoin précis et une connaissance du réseau. Il représente le résul-

tat du travail de longue haleine effectué par des dizaines de personnes.

Ce numéro leur est consacré.

À celles et ceux qui travaillent des années dans l'ombre, qui se trouvent très soudainement confrontés à un système administratif complexe et qui trouvent la force de faire entendre leur voix.

À mes collègues qui travaillent tous les jours pour soutenir et permettre des existences dignes et autonomes.

À nos partenaires du réseau associatif – notamment du CSP, des permanences volantes de l'EPER et du CCSI – qui travaillent avec nous pour créer un dispositif d'accompagnement cohérent et utile.

J'espère que ces récits vous toucheront autant que moi et que vous vous joindrez à nous pour défendre l'existence de ce type d'accompagnement. L'étude « Parchemins » a débouché sur plusieurs recommandations aux autorités dont celle d'accompagner les personnes régularisées dans les démarches administratives. Nous espérons que le succès du projet pilote mené en 2022 et 2023 saura convaincre du bien-fondé de cette recommandation.

* L'étude « Parchemins » a permis d'évaluer l'impact de la régularisation via l'Opération Papyrus sur la santé et les conditions socio-économiques des migrant-e-s sans-papiers à Genève.

**VOTRE DON
EST IMPORTANT**



Retrouvez nos actualités sur :



Margot Star Tours sa

Margot Star Tours SA
Location de minibus 9 à 16 places
Tél. +41 22 300 33 33 Fax +41 22 300 33 38
e-mail : info@minibus-geneve.ch
www.minibus-geneve.ch

 **montefusco & fils sa**

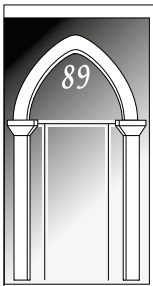
Parquets
Revêtements de sols
Nettoyages
Boulevard d'Yvoy 1A - 1205 Genève
Tél. 022 320 44 44 - Fax 022 321 22 02
Julien 076 358 89 93
Antonio 079 624 34 05
info@entreprisemontefusco.ch
www.entreprisemontefusco.ch



BORGA TOITURES SA

ÉTANCHÉITÉ - COUVERTURE
FERBLANCIERIE

info@borga.ch • www.borga.ch



FAIT SELON VOS DERNIÈRES VOLONTÉS
en évitant des soucis à vos proches
avec le contrat de
PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

MURITH
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24/24 H.
89, BLD DE LA CLUSE-GENEVE
Tél. 022 809 56 00

 **ALFIO CESCON**
Faïence • Carrelage • Mosaïque • Marbre

Alfio Cescon

Tél. 022 823 21 45
Fax 022 823 21 46
Route des Jeunes 8
1212 Grand-Lancy
Mobile: 079 206 67 71
alfio.cescon@bluewin.ch



**La chaleur
sous toutes ses formes**

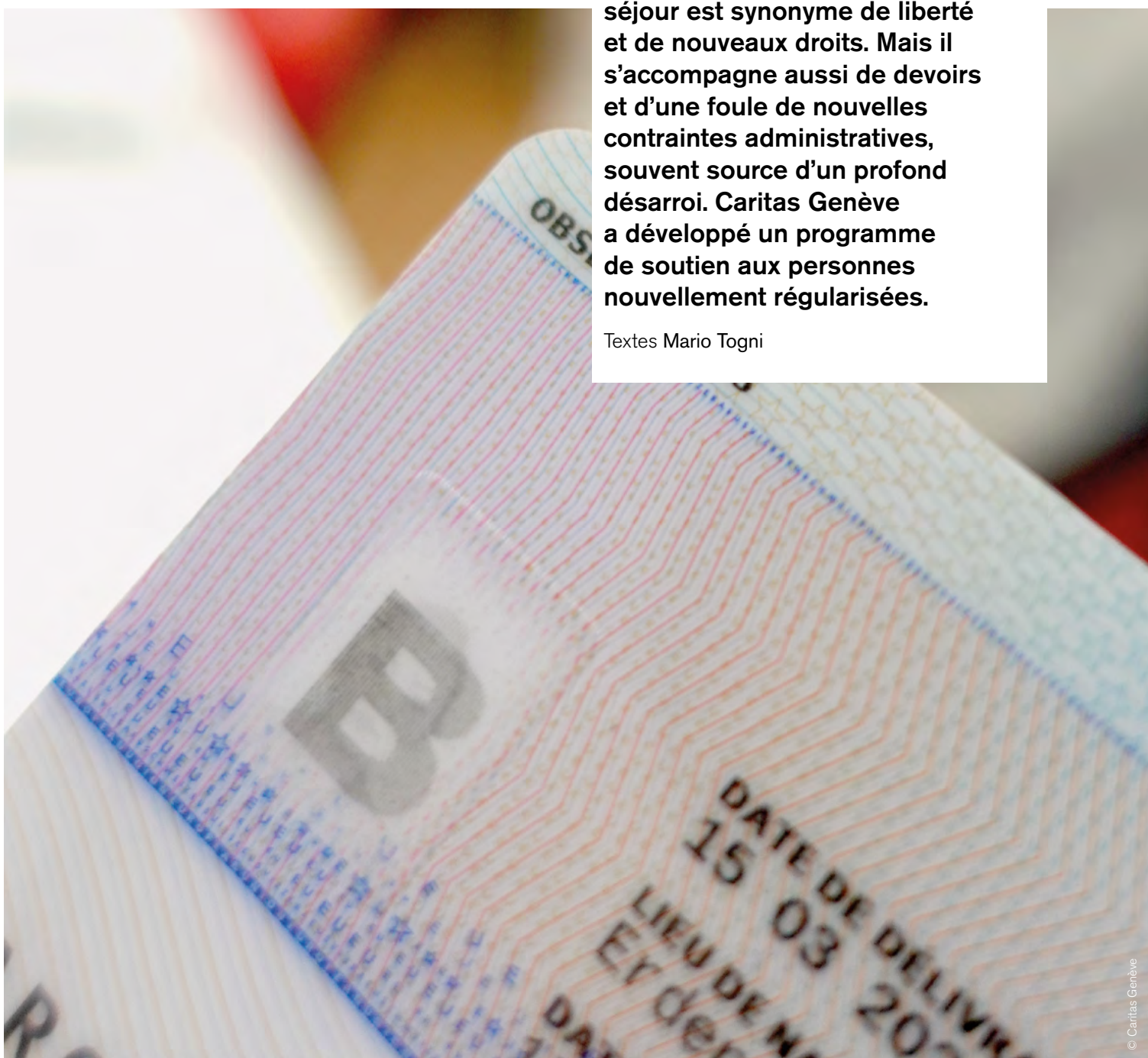
Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24,
révision de citernes.

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

Les « permis B » perdus dans la jungle administrative

Pour les sans-papiers, l'obtention d'un permis de séjour est synonyme de liberté et de nouveaux droits. Mais il s'accompagne aussi de devoirs et d'une foule de nouvelles contraintes administratives, souvent source d'un profond désarroi. Caritas Genève a développé un programme de soutien aux personnes nouvellement régularisées.

Textes Mario Togni



Douze ans. Guegue Jargalsaikhan a dû attendre douze longues années avant de pouvoir, enfin, retourner voir sa famille en Mongolie. C'était en 2019, après le dépôt de sa demande de régularisation. La liberté totale arrivera trois ans plus tard, avec l'obtention du précieux permis B (autorisation de séjour longue durée). Employée de maison dans une famille genevoise, la jeune femme célibataire vit et travaille en Suisse depuis 2009.

“En agissant tout de suite, dès l’obtention du permis, cela permet aux gens de gagner du temps et d’anticiper des difficultés futures.”

Samirah Sbaï

assistante sociale chez Caritas Genève

Comme pour tous les travailleurs et travailleuses sans-papiers, recevoir le permis de séjour fut d'abord un immense soulagement. Une liberté de mouvement retrouvée et, surtout, la fin de cette peur au ventre quotidienne, la peur d'un contrôle de police inopiné au coin d'une rue. «Après des années à me cacher, j'ai enfin pu sortir tranquille», confie-t-elle. Pourtant, très vite,



d'autres angoisses sont apparues, liées à des lettres incompréhensibles, des factures et autres formulaires complexes.

Avalanche de démarches

Tout en octroyant des droits, le permis de séjour implique de nouveaux devoirs... et une avalanche de démarches administratives auxquelles les personnes fraîchement régularisées ne sont pas du tout préparées : assurance-maladie, impôts, accueil parascolaire des enfants, logement, regroupement familial, etc. Pour les guider dans cette jungle administrative, Caritas Genève a développé un programme pilote d'accompagnement personnalisé.

Les réflexions ont démarré dans les premières années suivant l'opération Papyrus, qui a débouché sur la régularisation facilitée de plusieurs milliers de travailleurs et travailleuses sans-papiers à Genève entre 2017 et 2018, explique Gianna De Mita, l'une des assistantes sociales à l'origine du projet. «Après avoir obtenu le permis B, ou proche de l'échéance du renouvellement, nous avons constaté que beaucoup de personnes venaient s'adresser à notre permanence sociale, complètement perdues.»

Le risque des dettes

Certaines avaient accumulé des dettes importantes (impôts, assurance-maladie) et la plupart n'avaient



De gauche à droite : Gianna De Mita et Samirah Sbaï, assistantes sociales chez Caritas Genève

pas connaissance de leur droit à des aides publiques, comme les subsides d'assurance-maladie ou même le chômage après la perte d'un emploi. Problème : le renouvellement du permis B est soumis à certains critères, dont l'indépendance financière. Pour ces personnes en situation précaire, le risque d'un refus et d'un retour à la case départ est donc bien réel.

« Pourtant, ces problèmes peuvent être évités grâce à la prévention », souligne Samirah Sbaï, également assistante sociale chez Caritas Genève. « En agissant tout de suite, dès l'obtention du permis, cela permet aux gens de gagner du temps et d'anticiper des difficultés futures. » C'est dans ce but que le projet pilote a été mis en place, dès fin 2021. Depuis, quelque 112 personnes ou familles ont bénéficié de ce suivi spécifique.

Le Service juridique de Caritas Genève, qui traite de nombreuses demandes de régularisation chaque année, transmet les dossiers aux assistantes sociales dès qu'une réponse positive tombe. Les bénéficiaires sont contactés pour un premier rendez-vous, sur une base volontaire. L'accompagnement proposé dure une année, le temps de passer par toutes les étapes administratives usuelles.

Au gré des besoins

Guegue Jargalsaikhan a bénéficié du suivi de mai 2022 à mai 2023. Durant un an, elle a eu des rendez-vous

Assurance-maladie : des pénalités injustes

Ce n'est pas le seul travers de la LAMal, mais celui-ci est peu connu du grand public. L'assurance-maladie étant obligatoire en Suisse, la non-affiliation à une caisse est punie par des pénalités financières, qui viennent alourdir momentanément le montant de la prime. Pour les personnes nouvellement régularisées après avoir vécu en Suisse sans permis de séjour, cela conduit régulièrement à une situation kafkaïenne, qui peut avoir de lourdes conséquences financières.

Une fois arrivé en Suisse, le délai légal pour contracter une assurance-maladie est de trois mois. De leur côté, les personnes régularisées après un séjour illégal peuvent le faire en principe uniquement dès l'obtention de leur permis de séjour, pas avant. Pourtant, il est courant que les assureurs retiennent la date de demande de permis comme point de départ – ce qui peut remonter à quelques mois jusqu'à plusieurs années – et imposent des pénalités pour « affiliation tardive ».

Primes et pénalités cumulées, les factures atteignent alors parfois des montants stratosphériques. « Nous avons vu des gens payer jusqu'à 750.- par mois et par personne ! Ce sont des sommes gigantesques pour des familles précaires à très faibles revenus, alors que l'affiliation tardive est totalement indépendante de leur volonté », s'indigne Samirah Sbaï, assistante sociale.

Désormais, ces pénalités sont quasi systématiquement contestées et les équipes de Caritas Genève parviennent, sans trop de mal, à les faire annuler. Néanmoins, elles restent une des causes conduisant les nouveaux permis B à s'endetter, par peur des conséquences qu'auraient des retards de paiement.

réguliers avec son assistante sociale Gianna De Mita. « Je ne sais pas comment j'aurais fait sans elle », assure la jeune femme mongole, infiniment reconnaissante. « Toutes ces démarches sont super compliquées », dit-elle. Elle a sollicité Caritas pour des questions d'assurance-maladie, d'impôts, de subsides et de logement.

« Il faut s'imaginer que ces gens, en dix ou quinze ans de vie à Genève, n'ont presque jamais reçu de courriers des services étatiques... », poursuit Gianna



Séance d'information pour les nouveaux détenteurs-trices de permis B, octobre 2022.

De Mita. L'affiliation à une assurance-maladie est généralement la première étape, car le délai légal est court (trois mois) et des pénalités pour « affiliation tardive » peuvent être réclamées (lire encadré en page 5). Les consultations se poursuivent ensuite au gré des besoins et des échéances annuelles, selon un rythme variable.

Au bout d'un an, il serait illusoire de penser que les bénéficiaires sont parfaitement équipés pour faire face aux nombreuses contraintes administratives de la vie quotidienne. Selon leur point de départ, le chemin vers l'autonomie peut être encore long. « Mais au moins ils connaissent les prestations existantes et savent où poser des questions, c'est déjà beaucoup », conclut l'assistante sociale.

Une dynamique collective

À Genève, Caritas n'est pas seule à se préoccuper du sort des nouveaux détenteurs-trices du permis B. Il y a un an, en octobre 2022, plusieurs associations (EPER, CCSI, CSP et Caritas) se rassemblaient pour organiser une séance d'information publique spécialement dédiée à cette population. L'affluence avait dépassé toutes les attentes, témoignant d'un réel besoin. Cette dynamique interinstitutionnelle s'est poursuivie par des rencontres régulières.

En parallèle, chaque association poursuit son travail dans ce domaine et des discussions sont en cours avec des partenaires publics et privés afin de trouver des financements pour développer de telles prestations.

« Caritas nous aide beaucoup »

Texte Mario Togni

Maria Ocampo*, mère de famille originaire des Philippines, a la mine inquiète en arrivant chez Caritas Genève. Elle a contacté son assistante sociale pour un problème d'assurance-maladie. Sollicitée par un courtier, elle a changé d'assurance de base tout en souscrivant à une assurance complémentaire, sans en saisir tous les détails. Récemment, elle a reçu la police de sa nouvelle assurance pour 2024, mais aussi celle de l'ancienne qui refuse de supprimer son contrat en raison de retards de paiement. À cela s'ajoute la facture de la complémentaire...

Cette salve de courriers a suscité un vent de panique au sein de la famille, dont les deux parents travaillent dans l'économie domestique. En Suisse depuis 2012 et 2013, Monsieur et Madame Ocampo ont obtenu leur permis de séjour en mars 2023 avec l'aide de Caritas Genève. Ils bénéficient depuis du « suivi permis B » mis en place par notre Service de l'Action sociale (lire pages précédentes).

Samirah Sbaï, en charge du dossier, tente de rassurer Madame. La double affiliation à la LAMal est interdite et une des deux assurances sera annulée d'office. « Nous veillerons à ce que ce soit bien le cas, ne vous faites pas de soucis », explique-t-elle. Pour la complémentaire, cela risque d'être plus compliqué, mais l'assistante sociale s'engage à explorer toutes les pistes avec ses collègues juristes. Elle en profite pour lui imprimer les nouvelles demandes de subsides 2024, disponibles depuis peu.

L'entretien se poursuit avec une question concernant le parascolaire. Avec ses maigres revenus, Madame Ocampo peut obtenir l'exonération des frais de garde pour sa fille, mais c'est la première fois qu'elle doit faire elle-même les démarches. Quels documents faut-il fournir ? Comment les obtenir ? Quels sont les délais ? Autant de questions pour lesquelles le soutien de Caritas est plus que bienvenu.



© Caritas Genève

« Je ne parle pas bien français et les documents sont compliqués », explique la mère de famille. « Le permis B a changé beaucoup de choses pour nous, c'est plus facile de trouver du travail, nous pouvons à nouveau voyager. Mais il y a aussi des nouvelles difficultés et Caritas nous aide beaucoup pour cela. »

*nom d'emprunt

CARITAS Genève



Faire un don aujourd'hui, c'est soutenir concrètement celles et ceux qui en ont le plus besoin.

CH38 0900 0000 1200 2726 2
www.caritas-ge.ch/don

MERCI

Domaine
des
Pendus

Route de Peney-Dessus 1
1242 Satigny
079 378 68 07

domaine-des-pendus.ch



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex
Tél. : 022 756 11 67 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

Vos dons sont reversés
pour les cas présentés
ou pour une situation
similaire en cas de solde
excédentaire

482/23 – Miguel Kessler

Frais de dentiste

Après un divorce difficile, il y a quelques années, Lina a rencontré toutes les difficultés du monde pour trouver un logement et refaire sa vie. Après une période chez des amis, elle a finalement déniché une sous-location. Cependant, son loyer est très élevé et bien qu'employée à plein temps dans une ONG, son salaire ne couvre que difficilement ses charges. Elle a entrepris des recherches pour trouver un autre appartement à un prix abordable mais elle peine à en trouver un qui corresponde à ses moyens financiers. Si elle fait de son mieux dans sa situation, son budget ne permet aucun écart et toute dépense inattendue est problématique. Or, c'est malheureusement dans ce contexte que les dents de Lina ont commencé à la faire souffrir. Après avoir dû être traitée en urgence, elle doit aujourd'hui s'acquitter d'une facture de **CHF 752.-** qu'elle ne peut assumer. Pouvez-vous l'aider à récolter cette somme ? D'avance, nous vous en remercions.

483/23 – Samirah Sbaï

Factures en souffrance

Laetitia est arrivée en Suisse après avoir fui la guerre dans son pays. Grâce à ses nombreux efforts d'intégration, elle a pu obtenir un permis B il y a un an. Cependant, son employeur a dû la licencier pour des raisons économiques et n'ayant pas assez cotisé (à une semaine près), elle n'a malheureusement pas eu droit aux indemnités du chômage. Elle s'est alors démenée durant trois mois pour trouver un nouvel emploi. Elle a finalement trouvé un travail dans la livraison, certes précaire, mais précieux au vu de sa situation. Grâce à son salaire, elle peut assumer à nouveau ses charges et reprendre le paiement de ses factures courantes. Son petit revenu ne lui permet toutefois pas de rattraper les factures impayées. Ainsi, c'est pour l'aider à payer son loyer et son assurance-maladie du mois passé que nous nous permettons de vous solliciter aujourd'hui pour un montant total de

CHF 976.-. D'avance un grand merci pour votre contribution très précieuse.

484/23 – *Nina Marin*

Partir sur des bases saines

Léa a terminé en juin dernier sa formation universitaire pour être enseignante et a trouvé un emploi dans la foulée pour la rentrée scolaire de septembre. À 24 ans, elle quitte l'appartement de sa maman avec qui elle a vécu les douze dernières années. C'est un soulagement car les relations n'ont pas toujours été simples entre elles ; la maman de Léa souffre de troubles de l'humeur et d'addictions multiples. Elle a toujours assuré à Léa qu'elle payait leurs primes d'assurance-maladie, étant donné qu'elle recevait les allocations d'études de sa fille. Malheureusement, en faisant les démarches administratives liées à son indépendance, Léa s'est rendu compte que ses primes d'assurance-maladie n'étaient plus payées depuis environ quatre ans et qu'elle avait été mise en poursuite par sa compagnie d'assurance pour un montant de **CHF 29'166.80**. Au nom de Léa, nous avons conclu avec sa compagnie d'assurance un arrangement de paiement de CHF 1'500.- par mois – ce qui la contraint à vivre au minimum vital en tenant compte de ses charges courantes. Tout geste de solidarité de votre part réduira la durée de ce remboursement et aidera Léa à entamer et poursuivre sa vie professionnelle sur des bases saines. Merci de tout cœur !

485/23 – *Natalia Astorga*

Une vie dans les cartons

Marco, jeune homme de 24 ans, vit au jour le jour en cumulant des petits jobs précaires. Il a toujours réussi à payer ses différentes charges, notamment son loyer, malgré des retards fréquents. Le propriétaire, qui s'en accommodait jusque-là, n'a plus voulu maintenir le contrat de location et a résilié le bail de son studio. Marco doit quitter son logement sans avoir réussi à trouver

un nouveau toit. Sa sœur est d'accord de l'héberger temporairement sur son canapé, le temps qu'il trouve une colocation pérenne. En attendant, il doit mettre ses affaires personnelles dans un centre de stockage mais ne parvient pas à régler la garantie du box correspondant au montant de trois loyers. C'est pourquoi nous sollicitons votre générosité afin de l'aider à couvrir la garantie d'une valeur de **CHF 809.50** et lui permettre de garder ses effets personnels en toute sécurité, le temps de retrouver un lieu de vie. Un grand merci pour votre aide généreuse.

486/23 – *Christine Egger*

Des lunettes pour Madame Lopes

Madame Lopes travaille dans une boulangerie, elle élève et subvient seule aux besoins de sa fille adolescente. Elle n'a pas droit aux aides destinées aux familles aux revenus modestes puisqu'elle n'est à Genève que depuis deux ans. Toutefois, elle tient son budget au mieux et mère et fille s'en sortent. Madame Lopes parvient même à assumer des imprévus ou des petits extras, tels que des factures médicales ou le financement d'un camp pour sa fille durant l'été. Malheureusement, elle a cassé ses lunettes et les a bricolées tant bien que mal pour qu'elles puissent encore faire l'affaire mais il est impératif de les changer. Le devis s'élève à **CHF 297.-**. C'est donc pour cette somme, importante dans un budget aussi limité que celui de Madame Lopes, que nous sollicitons votre solidarité en faveur de cette courageuse mère de famille. Un grand merci pour l'aide que vous pourrez apporter à Madame Lopes.

487/23 – *Sabrina Moreno*

Aide pour se remettre sur pied

Il y a huit ans, Sara a quitté son Brésil natal avec sa fille pour lui offrir un avenir meilleur à Genève. Malgré les difficultés rencontrées, Sara a réussi à s'en sortir grâce à différents emplois

dans l'économie domestique. Mais récemment, son principal employeur est décédé des suites d'une longue maladie, privant Sara d'une grande partie de ses revenus. Sans permis, Sara n'a accès à aucune aide sociale pour compléter son budget. Bien qu'elle ait pu vivre sur ses économies le temps qu'elle trouve de nouveaux employeurs, elle a pris du retard dans le paiement de son loyer. Aujourd'hui, cette mauvaise période semble révolue, puisqu'elle a retrouvé suffisamment de travail pour subvenir à ses besoins, mais son budget serré ne lui permet pas de payer cet arriéré. Un montant de **CHF 1'200.-** lui permettra de stabiliser sa situation et de régler son loyer. Nous vous remercions infiniment pour votre précieux soutien.

488/23 – *Sandra Fraga*

Séparation = précarité

Veronica est séparée de son mari et a la garde de son fils de 3 ans. Elle est inscrite auprès de l'assurance chômage qui tarde à lui verser ses indemnités, car elle ne peut leur fournir une attestation de garde pour son enfant. La grand-mère paternelle devait s'en charger, mais en raison d'un conflit conjugal, elle ne veut pas signer cette attestation de garde. Le petit est en attente d'une place en crèche et pendant ce temps, Veronica n'a qu'une modeste pension alimentaire pour vivre à deux. Nous faisons notre possible pour débloquer les indemnités du chômage et faire intervenir l'aide sociale, mais certaines factures crient au secours dont une facture intermédiaire des SIG et l'assurance responsabilité civile et ménage. Pour toutes ces raisons, nous vous demandons un coup de pouce financier à hauteur de **CHF 485.-** afin de laisser souffler cette mère de famille. D'avance un énorme merci !

489/23 – *Elodie Rabaza*

Le droit à une retraite paisible

Valentina est arrivée en Suisse il y a plus de vingt ans avec l'espoir de se construire une meilleure vie que dans son pays d'origine. Durant toutes ces

années, elle a créé des amitiés solides et considère la Suisse comme sa patrie. Elle a tout de suite trouvé du travail dans le service, emploi qu'elle exerce toujours malgré qu'elle ait dépassé l'âge de la retraite. Valentina a vu ses heures de travail fluctuer et le salaire qu'elle perçoit lui permet tout juste de subvenir à ses besoins vitaux. Sa rente AVS ne lui a malheureusement pas permis de faire une grosse différence au quotidien. N'ayant pu économiser pour pallier les événements inattendus tels que des problèmes dentaires, Valentina a commencé, petit à petit, à avoir du retard dans le paiement de son assurance-maladie. Souhaitant se mettre à jour auprès de sa caisse, c'est désormais pour son loyer qu'elle est en retard d'un mois. Arrivant au terme de son bail à loyer, elle craint que la régie ne le renouvelle pas. Nous sollicitons donc votre aide pour un montant de **CHF 1'350.-** afin de régler cet arriéré de loyer et qu'elle puisse vivre plus sereinement. Nous vous remercions pour votre élan de générosité.

490/23 – Gianna De Mita

Double loyer

Lara est une jeune mère qui élève seule ses deux enfants de 8 et 10 ans. Toute la famille est au bénéfice d'un permis B et vit grâce au salaire de Lara qui exerce dans l'économie domestique. Depuis trois ans, la famille sous-loue un appartement situé dans la campagne genevoise. Les employeurs chez qui elle travaille sont principalement en centre-ville et il est compliqué pour elle de faire les longs trajets quotidiens tout en s'occupant de ses enfants. Heureusement, un appartement bien plus centré lui a été proposé. Elle ne peut passer à côté de cette occasion, mais n'a pas les moyens de payer un double loyer. En effet, entre la résiliation de l'ancien bail et le commencement du nouveau, elle se retrouve avec deux loyers pour le mois de décembre. Nous vous sollicitons donc afin de l'aider à payer le premier mois de son nouveau loyer qui s'élève à **CHF 1'100.-**. Lara pourra ainsi intégrer son logement sans soucis et aura plus de temps à consacrer à ses enfants. Un grand merci à vous.

491/23 – Louise Wehri

Un abonnement de piscine

Madame Santos vit à Genève depuis plus de dix ans sans statut légal. Elle travaille dans le domaine de l'économie domestique et son revenu lui permet tout juste de payer son loyer. À côté de son travail, elle est bénévole dans plusieurs associations et soutient ses compatriotes dans leurs démarches administratives. Depuis son arrivée en Suisse, Madame Santos a eu passablement d'ennuis de santé qui ont nécessité plusieurs opérations. Elle adore nager et cela lui fait beaucoup de bien pour sa santé mentale mais aussi physique. Cela soulage ses douleurs articulaires. Afin qu'elle puisse aller nager autant qu'elle le souhaite, nous aimerions lui offrir un abonnement annuel pour la piscine, il coûte **CHF 300.-**. Toute contribution de votre part à cette somme serait d'un grand soutien. Merci!

480/23 – Elodie Rabaza
Journal #512 mai 2023

Nouvelles d'une situation pour laquelle nous avons sollicité votre soutien : « Se qualifier pour une vie meilleure »

Lors de l'édition précédente, nous avons sollicité votre soutien pour Nicolas qui se retrouvait dans une situation financière problématique. Après avoir perdu son emploi, il a été pendant un temps au chômage avant de retrouver un travail purement alimentaire et entreprendre une formation qualifiante afin d'avoir des perspectives d'emploi plus réjouissantes. Cependant, sa

femme étant en congé maternité à ce moment-là, le budget a été déséquilibré et malgré de nombreuses heures de travail, il n'a pas réussi à faire face à toutes les charges du ménage. Grâce à votre soutien, Nicolas a pu régler les frais qui ont découlé de sa formation. De plus, il a également pu faire valoir ses droits auprès des assurances sociales. Nicolas continue de chercher un emploi où son attestation de formation professionnelle serait valorisée. Son épouse a, quant à elle, repris le travail à la suite de la naissance de leur troisième enfant. Nicolas et sa femme se concentrent à présent sur l'avenir et passent le plus de temps possible en famille. En effet, les deux enfants plus âgés vont prochainement prendre leur indépendance et quitter le nid familial. Un grand merci pour votre générosité !

Cuisine et santé

Les prochains ateliers « Cuisine et santé », pour apprendre à cuisiner équilibré avec un petit budget, reprennent en février. Retrouvez le programme sur notre site : caritas-ge.ch/cuisine-sante

- **Mardi 18h-22h**
à Plainpalais, Espace de quartier Plainpalais, rue des Minoteries 3
- **Jeudi 18h-22h**
à la Servette, à l'Espace de quartier Soubeyran, rue Soubeyran 10

Tarif: 5 CHF (repas compris)

Inscription obligatoire:

Joël Bovey, 079 245 79 19
ou dietetique@caritas-ge.ch

Caritas Jeunesse

Inscrivez-vous à nos camps et centres aérés:

En janvier:

- **Du 30 décembre au 6 janvier: Camp**
Glisse à la Montagne (13-16 ans) à Grimentz
- **Du 2 au 5 janvier: Centres aérés**
La Magie de l'Hiver (4-6 ans)
Hiver en Folie (7-12 ans)
- **Du 2 au 7 janvier: Camp**
Slalom à la Montagne (7-12 ans) à Veysonnaz

En février:

- **Du 19 au 23 février: Centres aérés**
Les Petits Artistes (4-6 ans)
Les Plaisirs de l'Hiver (6-9 ans)
Sports d'Hiver (9-12 ans)

- **Du 17 au 24 février: Camps**
Tout Schuss (13-15 ans)
aux Crozets
Ski, Snow & Fun (16-18 ans)
à Saas-Grund

À Pâques:

- **Du 2 au 5 avril: Centres aérés**
Le Lapin est passé (4-6 ans)
Les Scientifiques en Herbe (7-12 ans)
- **Du 2 au 6 avril: Camp**
Équitation (10-15 ans) à Laizé
- **Du 8 au 12 avril: Centres aérés**
Les Merveilles de la Nature 1 (4-6 ans)
Sumo, Manga & Cie (7-12 ans)
- **Du 8 au 13 avril: Camps**
Cuisine et Nature (7-12 ans)
à Satigny
Sport, Nature & Fun Pâques (13-16 ans)
à la Vallée de Joux

Possibilité de demander des aides financières et arrangement de paiement.

Informations et inscriptions:
www.caritas-jeunesse.ch

Contact:
022 708 04 04 et info@caritas-jeunesse.ch

Mardi 19 décembre et mardi 23 janvier:

Séances d'informations pour les nouveaux-velles mononiteurs-trices.

Envoyez une candidature en amont à info@caritas-jeunesse.ch

L'Upcyclerie

Pop-up store de Noël

- **Samedi 16 décembre**
de 12h à 18h
Rue des Bains 63, Plainpalais

La Recyclerie

Marché de Noël par et pour les enfants, organisé par la Ville de Genève

Les enfants sont invités à venir vendre ou échanger leurs jouets. Caritas Genève sera présent pour expliquer ses actions et récupérer les invendus des enfants qui souhaitent en faire don.

- **Mercredi 6 décembre**
Parc des Bastions, 14h-17h

Appel aux dons

Le Vestiaire social manque de vêtements et de chaussures pour les hommes et pour les enfants. Tous les dons en bon état nous aideraient beaucoup. Un grand merci d'avance pour votre solidarité.

Vous pouvez déposer vos dons directement au Vestiaire social ou téléphoner pour prendre rendez-vous.

Rue Blavignac 16
1227 Carouge
022 700 09 31

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h

L'UPCYCLERIE

Sublimer la matière

■ L'upcyclerie

le déménagement en douceur



Devis gratuit

BALESTRAFFIC

Certifié Qualité
AGED

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestratic.ch

Un succès grâce à vous !

Les 16 et 17 septembre dernier a eu lieu la première édition de CABOOM!, un événement festif et populaire, familial et multigénérationnel. Le public était au rendez-vous et l'ambiance belle et paisible.

À travers ce genre d'événements, Caritas Genève souhaite faire connaître son action en sortant de ses murs et surtout créer des occasions de se retrouver autour du plaisir d'être ensemble. Aller à la rencontre de la population et créer des espaces d'échange favorisant le vivre ensemble et la convivialité nous semblent de plus en plus indispensables.

Aussi, nous vous donnons déjà rendez-vous les 21 et 22 septembre 2024, à la Salle des Fêtes de Carouge pour la seconde édition !



Envois non distribués à retourner à :
Caritas Genève – Case postale 75 – 1211 Genève 4

P.P. CH-1211 Genève 4
LAPOSTE



COMPTOIR IMMOBILIER
RÉGISSEURS DEPUIS 1825

**NOTRE MISSION,
FAIRE VIVRE
VOS PROJETS !**

www.comptoir-immo.ch

**Camps et
Centres aérés**
Caritas Jeunesse

www.caritas-jeunesse.ch

info@caritas-jeunesse.ch

022 708 04 04

Edouard BRUN & Cie S.A. Agence Immobilière

uspi^p Genève

www.regiebrun.ch

LA RECYCLERIE

objets et vêtements
de seconde main

recyclerie.caritas
recyclerie.ch

La Recyclerie – Chêne-Bourg
Rue de Genève 71
Lu – Ve 10h00 – 18h00
Sa 10h00 – 17h00

La Recyclerie – Lancy
Av. du Petit-Lancy 3
Lu – Ve 10h00 – 18h00
Sa 10h00 – 17h00

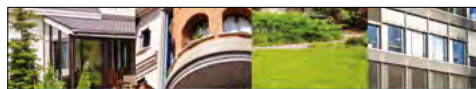
La Recyclerie – Plan-les-Ouates
Chemin de la Milice 19
Lu – Ve 10h00 – 17h30
Sa 10h00 – 17h00

La Recyclerie – Eaux-Vives
Rue des Cordiers 4
Lu – Ve 10h00 – 18h00

La Recyclerie – Plainpalais
Rue de Carouge 47-49
Lu – Ve 10h00 – 18h00
Sa 10h00 – 17h00

La Recyclerie – Versoix
Route de Suisse 57-59
Lu – Ve 10h00 – 18h00
Sa 10h00 – 17h00

La Solderie
Rue de Carouge 51-53
Lu – Ve 12h00 – 18h00
Sa 12h00 – 17h00



Bienvenue chez BDD & Cie,
la régie genevoise
à dimension humaine

BDD & Cie
Régisseurs Privé
depuis 1871

+41 22 545 66 66
info@bdd.ch
www.bdd.ch

Besson, Dumont, Delaunay & Cie SA
Route du Grand Lancy 6A,
1227 Les Acacias